

Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857)	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales	8.454.600
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	1.851.964 23
Divers	7.000.772 80
	1.193.813.507 11

PASSIF.	
Capital de la Banque	182.500.000
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	6.087.059 38
Réserves mobilières	22.105.750 14
Réserves immobilières de la Banque	4.000.000
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	740.767.475
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales	6.404.877 88
Compte courant du Trésor, créditeur	75.336.575 03
Comptes courants de Paris, débiteurs	101.297.450 71
Comptes courants dans les succursales	23.574.858
Dividendes à payer	3.885.612 75
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	15.294.019 43
Récompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales	2.588.735 17
Divers	9.971.093 42
	1.193.813.507 11

Certifié conforme aux écritures :  
Le directeur, gouverneur de la Banque de France, ROULAND.

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, donne les résultats suivants : L'encaisse métallique s'est améliorée d'une manière sensible. Il s'est élevé à 272,826,218 fr. 03 c., soit 18 millions 3/4 d'augmentation. Par contre, la portefeuille, qui s'est élevée la semaine dernière à 621,459,000 fr., est descendu à 504,882,000 fr., soit une diminution de près de 30 millions. Ce qui confirme ce que l'on a dit, à savoir : que la Banque restreignait ses affaires et éliminait une partie de ses bordereaux présentés à l'escompte. Les billets en circulation ont diminué de 20 millions et demi : ils s'élevaient à 740,767,000 fr. Les avances sur rentes et valeurs ont diminué de 1,399,300 fr. Le compte courant du Trésor a gagné 7,073,745 fr. Les comptes courants particuliers ont augmenté de 1,024,676. Ils s'élevaient aujourd'hui à 124,872,308.

HAVAS.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, 27 octobre.

La Gazette des Postes contient une dépêche de Vienne annonçant que la démission du comte de Rechberg a été acceptée et que le comte de Mensdorff-Pouilly a été nommé ministre des affaires étrangères.

Toulon, 27 octobre, à h. 1/2.

L'Empereur vient d'arriver. S. M. est reparti immédiatement pour Nice sans descendre de wagon. La gare est restée fermée ; il n'y a pas eu de représentation officielle.

Hanovre, 27 octobre.

Le prince et la princesse de Galles sont partis aujourd'hui de Hanovre pour se rendre à Cologne ; le prince et la princesse royale de Prusse, venus de Berlin, les ont accompagnés.

Vienne, 27 octobre.

On présume qu'aujourd'hui se tiendra la dernière séance de la conférence. La signature du traité de paix aura lieu ces jours-ci.

Vienne, 27 octobre.

La Correspondance générale annonce que

quand l'enfant, qu'il m'a fallu soutenir, a tendu les mains vers son père. Lui, sans pouvoir parler, s'est étreint violemment de ses deux bras, comme s'il eût serré sa fille sur sa poitrine. Marthe appuya alors son front sur la grille, essayant de l'offrir au baiser de son père, dont le double obstacle la séparait. Malchus, qui devinait l'intention de l'enfant, pressa d'un tel cœur l'autre grillage de ses lèvres qu'elles s'y ensanglantèrent. J'oserai le dire : malgré les barreaux, malgré le vide de l'intervalle, qui s'opposaient au contact de la bouche de celui-ci et du front de celle-là, le baiser passa du père à la fille, et l'impression reçue à distance fut assez vive pour que, sous ce baiser rêvé, le pâle visage de la malade se ranimât et reprit couleur.

Tous deux restèrent si longtemps dans cette attitude que je dus leur rappeler combien la faveur spéciale de cette entrevue leur avait été étroitement limitée.

— Si vous avez à vous parler, leur fis-je observer, il est temps de vous y décider : autrement, il vous faudra vous séparer sans avoir pu rien vous dire, sinon adieu.

— Je n'espérais pas la revoir avant la fin de ma peine, me répondit Malchus, oubliant que la mort menaçait de ne pas lui laisser subir sa condamnation à quinze ans de travaux forcés. J'ai encore un quart d'heure à la regarder ; je ne veux pas m'en distraire. Que pourrais-je demander de mieux ?

— Ta grâce ! répondit Marthe.

— Il la regarda sans comprendre, et l'enfant répéta :

— Il faut demander ta grâce.

— Ma grâce ? reprit Malchus avec le

les négociations de paix entre le Danemark et les deux grandes puissances Allemandes ont été terminées aujourd'hui. Il est probable que le traité de paix sera signé dimanche prochain.

Londres, 27 octobre, au soir.

Bilan de la Banque comparé à celui de la semaine dernière :

Ont augmenté : Le compte du Trésor de 449,960 liv. ster. ; la réserve des billets de 450,160 liv. ster. ; le numéraire de 143,521 liv. ster.

Ont diminué : les comptes courants particuliers de 200,677 liv. ster. ; les portefeuilles de 13,251 liv. ster.

Madrid, 27 octobre, au soir.

Las Noticias annoncent qu'une réunion de capitalistes a eu lieu hier au ministère des finances.

M. le ministre a dit qu'en attendant l'ouverture des chambres il fallait satisfaire aux besoins du trésor ; il a fait appel au patriotisme des assistants pour la négociation de 600 millions de réaux de billets souscrits en paiement des biens nationaux ou, s'ils le préfèrent, de souscrire à l'émission de billets hypothécaires de la Banque portant intérêt de 6 0/0.

La réunion s'est séparée sans prendre de décision.

Turin, 28 octobre.

Les bureaux de la Chambre se sont prononcés à une grande majorité en faveur de la convention et pour le transfert de la capitale à Florence. Les commissaires élus sont tous partisans de l'adoption. Des nouvelles de Venétie, dignes de foi, réduisent à de petites proportions le mouvement qui a éclaté dans le Frioul.

Turin, 28 octobre.

La commission nommée pour examiner le projet de loi relatif au transfert de la capitale à Florence, présentera son rapport dans les premiers jours de la semaine prochaine. La Chambre reprendra alors ses séances pour la discussion de ce projet et de la convention du 15 septembre.

Vienne, 28 octobre.

La Gazette de Vienne d'aujourd'hui publie un billet autographe, daté du 27 octobre, par S. M. l'empereur, par lequel M. le comte de Rechberg est relevé sur sa demande, de son poste de ministre des affaires étrangères et de la maison impériale, et nommé chevalier de la Toison d'or.

M. le comte de Mensdorff-Pouilly est nommé son successeur, cependant M. de Rechberg signera le traité de paix avec le Danemark.

Vienne, 28 octobre.

La Presse expose dans un article que M. de Rechberg ne serait pas tombé, si on avait obtenu à Kissingen ou à Carlsbad des résultats positifs, ou si tout récemment, il y avait eu des chances pour une entente avec la France.

La Presse recommande instamment un changement dans la politique intérieure et extérieure de l'Autriche.

M. le comte de Mensdorff-Pouilly a déjà prêté serment entre les mains de l'empereur.

## INDUSTRIE ET COMMERCE

### LE COTON DANS L'ITALIE MÉRIDIIONALE.

Nous empruntons au Compte-rendu de la chambre de commerce de Naples pour l'exercice 1863 les passages suivants relatifs à la production cotonnière et à l'industrie des filés et tissus de coton de l'Italie méridionale :

Du coton. — La culture du coton dans notre province remonte à une époque déjà très-ancienne. Elle a subi de nombreuses vicissitudes. Sa période la plus brillante date du système continental et se continue pendant les guerres du premier empire. L'Italie toute seule approvisionnait alors de coton l'Europe presque en-

triste sourire de la désespérance ; et à qui, ma pauvre Blondine ?

— A moi, répondit-elle, pour que j'aie en parler au bon Dieu, qui m'attend.

Malchus, à ces mots, éprouva une si violente commotion que les barreaux où s'accrochaient ses mains vibrèrent, ébranlés par la secousse.

— Attention, là-bas ! dit le surveillant, comme réveillé en sursaut et sans doute inquiet du mouvement de son prisonnier ; on ne casse rien ici, ou gare les fers et le cachot !

Marthe continua :

— Demande à M. le curé ; il sait que je ne te trompe pas : le médecin aussi le sait bien ; mais moi, je le sais encore mieux que tout le monde, ajouta-t-elle en soupirant. Pauvre père, tu voulais me faire riche ; mais voilà que le bon Dieu veut me faire morte, afin que j'aie de plus près le prier pour toi.

Le condamné ne regarda, cherchant dans ses yeux un démenti à la déplorable révélation de sa fille. Je baissai la tête.

— Non ! dit Malchus, comme repoussant de la main l'idée funèbre, ce n'est pas vrai ; je ne veux pas y croire, je n'y crois pas !

L'enfant poursuivait :

— Mais pour que le bon Dieu m'écoute, il faut d'abord que les pauvres lui aient parlé pour toi et pour moi ; et ils ne lui parleront que si tu me permets de leur donner tout, absolument tout ce que tu as mis en réserve à mon intention. C'est pour te demander cette permission-là que moi, qui ne devais plus sortir de mon lit, je me suis levée ce matin. Tu veux bien que je donne tout, n'est-ce pas ?

(La suite au prochain numéro.)

tière, au prix avantageux pour la péninsule de 200 ducats environ le quintal de Naples (1) et par moments à un taux plus élevé. Le rétablissement de la paix amena une réaction dans les prix qui baissèrent graduellement à mesure que les cotons d'Amérique ou des Indes affluaient sur les marchés avec un rabais de jour en jour plus prononcé. Dès qu'on vit s'évanouir des avantages qu'on peut qualifier de fabuleux, la culture de coton fut généralement négligée : elle ne se maintint, sur une faible échelle, que dans les localités habituées à filer à la main pour les usages grossiers de la campagne.

C'est à la grande exposition de Londres, en 1862, qu'il était réservé de tirer notre production cotonnière de son état de langueur. Les éloges décernés par le jury aux cotons originaires de notre contrée ; l'avenir que leur présageaient les besoins de l'industrie européenne, et par-dessus tout la déplorable situation des Etats-Unis d'Amérique, devaient imprimer et ont imprimé en effet une impulsion vraiment extraordinaire à la culture de ce textile dans notre région. En un an la production s'est dédoublée, et, sans risquer de trop s'écarter de la vérité, on peut espérer pour la récolte de cette année une production quadruple de la dernière. Les provinces de l'ancien royaume des Deux-Siciles atteindront, selon toute probabilité, 100,000 balles de 200 kilogrammes ; en d'autres termes, la récolte de 1863 s'élevait à 20,000,000 de kilogrammes de coton. Et remarquons que la terre de Labour, une de nos provinces les plus fertiles, ne figure dans la production de l'année qu'à titre d'essai. Elle vient seulement de se préparer à se mettre au niveau des provinces voisines, Naples, Salerne, la Basilicate, la Calabre et la Pouille ont fourni, dans diverses mesures, leur contingent dans le total énoncé plus haut. La Sicile, de Catane à Marsala, y a contribué pour un tiers environ.

De toutes les qualités de nos cotons la plus renommée est celle de Castellamare ; filaments blancs, soyeux, et très fins. Cette variété rivalise avec la Géorgie, ou tout au moins avec le coton de Mobile dans l'Etat d'Alabama. En laissant le premier rang au Castellamare, on peut classer les autres dans l'ordre suivant : Francavilla, Bari, Pacchino, Mazzara, Calabre, Tarente, Soacca et Terra-Nova.

Castellamare a donné cette année 20,000 balles : elle compte pour l'année prochaine sur un chiffre de 50,000.

Quant aux proportions de la production, on calcule qu'un arpent de Castellamare (34 ares) donne 3 quintaux ou 270 kilogrammes, sans graines. Dans quelques cultures de la plaine de Salerne, le rendement a été encore plus considérable, mais les autres localités sus-nommées n'ont pas présenté la même abondance.

Les prix d'ensemencement et de culture sont à peu près les mêmes que pour les céréales, c'est-à-dire de 12 à 15 ducats par arpent ou de 150 à 190 livres par hectare. La récolte des gosses et le dépeuillement donnent lieu à quelques autres frais, mais qui ne dépassent pas 3 ducats par arpent ou 37 livres 50 par hectare.

En y ajoutant 10 ducats environ ou 42 livres 50 c. pour engrais et amendement, on peut calculer qu'un arpent consacré à la culture du coton coûte de 25 à 28 ducats, ou un hectare de 310 à 350 livres environ, à une légère différence près résultant des diverses espèces de terrains.

Le loyer des terres varie selon la localité, la proximité du chef-lieu de la province, la fertilité du sol, la population et tout ce qui peut favoriser la culture du produit qui nous occupe.

Dans la plaine de Castellamare où des cultures variées se partagent le sol, les prétentions des propriétaires ont porté le loyer des terres à 50 ducats l'arpent ou 625 livres l'hectare ; c'est le quintuple de ce qu'ils en retireraient il y a 30 ans, avant que le coton et la garance eussent pris le développement qu'ils ont aujourd'hui. Et cependant la propriété ne paye pas un centime de plus d'impôts au trésor.

Dans les autres localités le loyer des terrains n'a pas éprouvé cette hausse, et quand la culture du coton s'étendra dans la vaste plaine de la Pouille ou de la Terre de Labour, elle y trouvera en milliers d'arpents ou d'hectares à des prix très-modérés.

La situation, le climat, l'étendue, la fertilité du sol de ces provinces méridionales, le bas prix de la main-d'œuvre et ces conditions toutes spéciales dont la Providence a si largement doté notre pays, nous font espérer que la production de notre coton pourra suppléer à la quantité qu'en fournissait la Louisiane, de même que la production de la garance a déjà suppléé ce que nous tirions de Provence. On en viendra à assurément, lorsqu'à la direction efficace et éclairée du gouvernement se joindra la ressource de capitaux abondants.

Filés et tissus de cotons. — L'industrie des filés et des tissus de coton est une des plus importantes de notre province, que l'on considère la valeur de la production ou le nombre des bras qu'elle emploie. Cette industrie s'exerce, non-seulement dans de grands établissements mécaniques qui consacrent de forts capitaux, mais encore dans les campagnes de notre province et des provinces voisines où l'on peut dire que presque toute habitation a un métier à bras. Les grands établissements ont leur siège principalement dans les provinces de Naples, de la Terre de Labour et de Salerne. Cette dernière en possède le plus grand nombre. On en compte trois à Salerne, deux à Scasati, un à Angri et un autre à Pellicano. La Terre de Labour en a deux à Piedimonte-Alise, et celle de Naples un dans cette ville. Le produit annuel de ces manufactures peut être évalué à environ 3,000,000 de kilogrammes de filés et plus de 13,000,000 de mètres de tissus. Le nombre des ouvriers qu'elles occupent s'élève à plus de 4,000 hommes, femmes et enfants.

Pour pouvoir estimer l'importance de la partie de cette industrie qui se trouve disséminée dans les campagnes et qui constitue ce que l'on appelle l'industrie de détail ou la petite industrie, il importe d'observer que sur dix millions de kilogrammes qui constituaient le chiffre annuel de matière pour nos tissages, avant la dernière guerre d'Amérique, le quart à peine était consommé par les établissements mécaniques ; tout le reste devait être absorbé par la petite industrie de la ville et des campagnes. Tout compte fait, en fixant le poids de 150 grammes de filés par chaque mètre de tissu et en évaluant la quantité de tissus qu'un métier à bras peut fournir dans une année, on est arrivé pour la petite industrie au chiffre d'environ 23,000 métiers, occupant un personnel de 46,000 ouvriers par an.

Telles étaient les conditions de l'industrie cotonnière avant la guerre d'Amérique et la

(1) Le cantajo ou quintal de Naples est de 80, 4 kilogrammes.

réforme appliquée en 1860 aux tarifs italiens pour les mettre en harmonie avec les principes du libre-échange.

(Traduction libre).

Pour extrait : A. BERNARDINI.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le n° 31 des actes administratifs de la préfecture du Nord contient un avis portant que le mercredi 16 novembre prochain, à dix heures du matin, sur l'Esplanade, à Lille, il sera, comme l'année dernière, acheté par le département et immédiatement revendu au plus offrant, de jeunes étalons de trait, aux conditions qui seront énoncées au moment de la vente.

Les étalons qui ont été achetés et revendus dans ces conditions, en 1863, sont appelés à concourir cette année pour l'obtention des primes de 800, 600, 500, 400 et 300 fr. ; la première accompagnée d'une médaille en or et les autres en argent, au concours d'étalons qui aura lieu à Lille, le 17 novembre prochain, à dix heures du matin.

Les chevaux qui seront achetés et revendus le 16 novembre, pourront prendre part au concours qui aura lieu en 1865, pour l'attribution de primes de même importance.

Le propriétaire d'un champ qui tire sur des pigeons en train de ravager ce champ commet-il un vol dans le cas où il emporte ceux qu'il a tués ? Cette question était soumise à l'appréciation de la cour impériale dans les circonstances suivantes :

Un cultivateur, s'apercevant que les pigeons du voisinage ravageaient un champ, qui lui appartenait, prit son fusil, et tirant sur les maraudeurs, il en abattit un ou plusieurs. Ce propriétaire emporta-t-il les pigeons morts ? Le tribunal d'Auxerre considéra le fait comme constant, le qualifia appropriation frauduleuse de la chose d'autrui, et, par conséquent, vol, et condamna le délinquant à six jours d'emprisonnement.

Appel. On a soutenu, en fait, que les pigeons tués n'avaient point été emportés. En droit, que le fait fût-il vrai, il n'en résulterait aucun délit, attendu que la loi du 4 août 1789 autorisait à considérer les pigeons qui ravageaient un champ comme du gibier.

La cour a jugé, en fait, qu'il n'était pas suffisamment établi que les pigeons tués avaient été emportés, et elle a, en conséquence, déchargé des condamnations prononcées par les premiers juges. A. B.

Nous extrayons de l'Almanach de M. Mathieu de la Drôme, les prédictions suivantes pour les mois de novembre et décembre 1864.

« Je reproduis avec quelques corrections les prédictions formulées dans mon almanach et mes almanachs pour 1864. On n'oubliera pas que les phénomènes qui vont être indiqués ont été annoncés quatorze mois à l'avance.

« Je ne préjuge pas le commencement du mois de novembre. Le temps variera suivant les régions.

« Vers le 10, temps pluvieux dans la majeure partie de la France et de l'Europe méridionale. Il tombera plus d'eau en Italie qu'en France. Il en tombera très peu dans les régions qui auront été abondamment arrosées entre le 1<sup>er</sup> et le 8.

« Vers le 17 ou le 19, orages en Italie. Orages moins forts en France, particulièrement dans le Midi.

« Entre le 28 novembre et le 3 décembre, fortes pluies, principalement à l'est de l'Italie et de la Russie méridionale. Débordement de quelques rivières.

« Vers le 9 décembre, coups de vents aux longitudes de la Vénétie et de la province d'Odessa.

« Vers le 16, nouveaux coups de vent aux mêmes longitudes.

« Des derniers jours de novembre au 20 décembre, navigation dangereuse, particulièrement sur la mer Noire. »

Un accident est arrivé hier au train qui part d'Amiens pour Lille à neuf heures du matin.

Le mécanicien qui dirigeait ce train était occupé à graisser sa machine à Hilaire, à environ 16 kilomètres d'Arras lorsqu'un train express arriva sur lui au moment où il reculait sur la même voie. Le corps du mécanicien a été littéralement broyé.

Plusieurs changements importants doivent être opérés dans le marché des trains, sur le chemin de fer du Nord, à dater du 1<sup>er</sup> novembre.

Aujourd'hui, vers quatre heures, a eu lieu dans le salon de l'Hôtel-de-Ville, en présence de M. l'Inspecteur de l'Académie, la distribution des récompenses pour services rendus à l'instruction primaire. M. le Maire, MM. les adjoints et plusieurs membres du clergé assistaient à cette cérémonie.

Une médaille en bronze a été décernée à M. Faidherbe, notre instituteur communal.

Des mentions honorables ont été accordées au Directeur des Ecoles Chrétiennes, au Frère Etienne et à M<sup>me</sup> la directrice de l'école du quartier de Blanche-Maille.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la remarquable improvisation de M. l'Inspecteur de l'Académie qui a fait res-

sortir tout le mérite et le dévouement des personnes chargées de la pénible mission de l'enseignement.

La police de Lille a mis en arrestation le nommé Eugène C..., âgé de 22 ans, ouvrier ferblantier, reconnu pour être un des auteurs du vol d'une valise commis le 21 septembre dernier à la gare du chemin de fer de Lille au préjudice de M. Scrive, de Roubaix.

Dans son audience du 27 octobre le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 16 jugements concernant 21 inculpés, savoir :

- 1 injures verbales.
- 2 contraventions de cabarets (individus trouvés en état d'ivresse).
- 1 cabaret ouvert à une heure indue.
- 1 police de roulage (abandon de voiture).
- 1 diffamations.
- 1 petite voirie (réparations à une maison frappée d'alignement).
- 6 bruits et tapages injurieux et nocturnes.
- 2 embarras de la voie publique.
- 1 Maraudeage de pommes de terre.

(Communiqué).

La Société chorale de Roubaix donnera demain un concert dans le grand salon de l'hôtel-de-ville.

On commencera à sept heures.

On nous adresse la lettre suivante que nous publions en laissant à son auteur la responsabilité des renseignements qu'il nous transmet :

« Monsieur le Rédacteur, Vous avez signalé, il y a quelques jours les inconvénients qui résultent du nombre insuffisant des employés chargés de la distribution des lettres, et vous faisant l'écho de nos concitoyens, vous demandez qu'en raison même de l'accroissement des relations commerciales le nombre de ces employés fût augmenté.

« Je me plais à croire que vous n'aurez pas appelé en vain l'attention de l'Administration municipale sur une amélioration qui a bien son importance.

« Permettez-moi de vous communiquer quelques renseignements qui ont aussi leur utilité ; ils concernent le service de la banlieue.

« Les lettres mises le soir à la boîte de Roubaix, en destination de Croix ne sont distribuées dans cette commune que le lendemain fort avant dans la matinée.

« Les lettres déposées à la boîte dans la matinée ne sont distribuées à Croix que le lendemain matin.

« J'ignore s'il en est de même pour Wasquehal et Wattrelos ; c'est chose assez probable.

« L'importance de ces trois communes, dont la population dépasse 20,000 âmes, devrait bien permettre à l'Administration des postes d'établir un service de piétons partant deux fois par jour du bureau de Roubaix.

« Cette amélioration ne nécessiterait qu'une faible dépense tout en donnant satisfaction à de nombreux intérêts.

« J'appelle sur ce point, l'attention éclairée de notre éditilé qui ne manque jamais de prouver sa sollicitude pour tout ce qui est d'utilité publique.

« Veuillez, Monsieur le Rédacteur, donner place à ma lettre dans les colonnes de votre journal et agréer etc.

« C. D.

» Roubaix, le 29 octobre 1864. »

## VILLE DE ROUBAIX.

### COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 24 octobre, à 8 heures du soir.

### DES ARGILES ET DES POTERIES.

Caractère essentiel des argiles ; leur composition ; terrains dans lesquels on les trouve. — Influence du sable du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer, du bitume et de la magnésie sur les argiles. — Propriétés communes aux argiles. — Argiles infusibles ou plastiques : porcelaines, faïences fines ou anglaises dite terre de pipe et cailloutages. — Argiles figulines : faïence commune ou italienne, briques, argile smectique ou terre à feuler, pierre à détacher. — Argiles effervescentes ou marnes : leur emploi en agriculture. — Argiles ocres ou ocres : leur emploi dans l'industrie.

### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 2 novembre, à 8 heures du soir.

### DES PILES.

Graville de Galvani. — Pile de Volta. Pile à auge. — Pile de Wollaston. — Pile à hélice. — Pile de Young.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 28 le 29 hausse baisse  
3 % ancien. 64.55 64.65 » 10 »  
4 1/2 ancompt. 91.70 91.75 » 5 »

Le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas mardi à cause de la fête de la Toussaint.

Pour toute la chronique locale : J. Roubaix.